

Informations de base	
2019/2175(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Rapport sur les rapports 2019-2020 de la Commission sur la Serbie	
Subject	
8.20.01 Pays candidats	
Zone géographique	
Serbie, à partir de 06/2006	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	BILČÍK Vladimír (EPP)	30/09/2019
		Rapporteur(e) fictif/fictive PAPADAKIS Demetris (S&D) GROŠELJ Klemen (Renew) VON CRAMON-TAUBADEL Viola (Greens/EFA) KRASNODEBSKI Zdzisław (ECR) ZANNI Marco (ID) MAUREL Emmanuel (GUE /NGL)	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/12/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/02/2021	Vote en commission		
10/03/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0032/2021	Résumé
25/03/2021	Décision du Parlement	T9-0115/2021	Résumé
25/03/2021	Résultat du vote au parlement		
25/03/2021	Débat en plénière		
25/03/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2175(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/01991

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE647.081	19/11/2020	
Amendements déposés en commission		PE648.338	15/12/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0032/2021	10/03/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0115/2021	25/03/2021	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2021)409	01/09/2021	

Rapport sur les rapports 2019-2020 de la Commission sur la Serbie

2019/2175(INI) - 10/03/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Vladimír BILÍK (PPE, SK) sur les rapports 2019-2020 de la Commission concernant la Serbie.

Les députés se félicitent du fait que l'adhésion à l'UE continue d'être l'objectif stratégique de la Serbie et qu'elle fasse partie des priorités du nouveau gouvernement. Ils prennent note du fait que tous les partis parlementaires soutiennent le processus d'intégration de la Serbie dans l'UE et encouragent les autorités serbes à communiquer plus activement et sans ambiguïté leur attachement aux valeurs européennes dans le débat public. Ils s'attendent à un engagement clair de la Serbie, tant en termes qu'en actes, pour remplir ses obligations envers l'adhésion à l'UE d'une manière visible et vérifiable.

Relancer le processus de négociations

Le rapport souligne l'importance d'insuffler plus de dynamisme aux négociations d'adhésion avec la Serbie mais de n'ouvrir aucun autre chapitre de négociations tant que la Serbie n'aura pas pris les engagements nécessaires en matière de réformes.

Les députés appellent la Serbie à continuer de renforcer l'alignement et la mise en œuvre de sa législation conformément à l'acquis communautaire. Ils regrettent que le rythme de l'alignement ait été sensiblement

plus lent que ce que le gouvernement avait initialement prévu, soulignant les progrès limités sur les chapitres 23 (pouvoir judiciaire et droits fondamentaux) et 24 (Justice, liberté et sécurité). Ils estiment que la normalisation des relations avec le Kosovo et le véritable respect des droits fondamentaux seront essentiels et détermineront le rythme des négociations d'adhésion.

Démocratie, État de droit, droits fondamentaux

Le rapport demande au nouveau gouvernement de travailler à des réformes structurelles efficaces et vérifiables et de remédier aux lacunes dans les domaines de l'État de droit, des droits fondamentaux, de la liberté de la presse, de la lutte contre la corruption et du fonctionnement des institutions démocratiques et de l'administration publique. Il appelle la Serbie à améliorer sa lutte contre le crime organisé et à passer d'une approche fondée sur des cas individuels à une stratégie visant à démanteler les grandes organisations à visée internationale.

Les députés notent avec préoccupation l'influence politique continue sur le pouvoir judiciaire ainsi que la nécessité de renforcer les garanties de responsabilité, de professionnalisme, d'indépendance et d'efficacité globale du pouvoir judiciaire, y compris, le cas échéant, en révisant le système actuel de recrutement et de gestion des ressources humaines. La qualité du processus législatif devrait encore être améliorée en augmentant la transparence et le dialogue social et politique.

Les députés regrettent la détérioration de la liberté de la presse et l'augmentation de l'intimidation et même des discours de haine à l'égard des membres de l'opposition parlementaire, des intellectuels indépendants, des ONG, des journalistes et des personnalités éminentes, y compris de la part des membres des partis au pouvoir.

Le rapport appelle la Serbie à accroître ses efforts en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes en accordant une attention particulière à l'intégration des genres. Il réclame davantage d'efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants et la violence domestique et insiste sur la nécessité de continuer à protéger les droits des LGBTI.

Économie, environnement

Les députés se félicitent des progrès réalisés par la Serbie dans le développement d'une économie de marché fonctionnelle. Ils invitent la Serbie à poursuivre ses efforts pour stimuler la compétitivité et la croissance durable et inclusive par le biais de réformes structurelles, en particulier dans le secteur de l'énergie et du marché du travail, ainsi qu'en améliorant la transparence et la prévisibilité dans l'environnement réglementaire.

Les députés saluent les progrès réalisés par la Serbie dans les domaines économiques et financiers tels que le droit des entreprises, le droit de la propriété intellectuelle, la concurrence et les services financiers, ainsi que la responsabilisation des gestionnaires et les audits. De nouveaux progrès sont toutefois nécessaires dans le domaine des marchés publics.

Le rapport appelle la Serbie à accroître la viabilité de son secteur énergétique en diversifiant ses sources d'énergie, en lançant une transition énergétique à faibles émissions de carbone et en s'orientant vers les énergies renouvelables et moins polluantes tout en supprimant les subventions au secteur du charbon non conformes. Les députés se disent également préoccupés par les niveaux élevés de pollution atmosphérique en Serbie et exhortent les autorités à prendre rapidement des mesures pour améliorer la qualité de l'air.

La Serbie est invitée à s'aligner sur les normes et les objectifs politiques de l'UE en matière de protection du climat et d'environnement ainsi que d'efficacité énergétique.

Coopération régionale

Les députés se félicitent de la participation active et constructive de Belgrade au dialogue avec Pristina et de la bonne coopération régionale entre la Serbie et le Kosovo dans la lutte contre la propagation de la pandémie covid-19.

Le rapport encourage la Serbie à poursuivre ses efforts à tous les niveaux visant à la réconciliation et au renforcement des relations de bon voisinage. Il invite la Serbie à mettre pleinement en œuvre des accords bilatéraux et à s'engager dans le règlement de tous les différends frontaliers restants avec les pays voisins de manière constructive.

Les députés rappellent également l'obligation de coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie (TPIY) et le Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux.

Le rapport souligne enfin l'importance de l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, qui doit progressivement faire partie intégrante de la politique étrangère de la Serbie en tant que condition du processus d'adhésion.

Rapport sur les rapports 2019-2020 de la Commission sur la Serbie

2019/2175(INI) - 25/03/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 538 voix pour, 69 contre et 79 abstentions, une résolution sur les rapports 2019-2020 de la Commission concernant la Serbie.

Le Parlement s'est félicité du fait que l'adhésion à l'Union reste un objectif stratégique pour la Serbie et qu'elle fasse partie des priorités du nouveau gouvernement. Il attend toutefois de la Serbie qu'elle s'engage clairement et sans ambiguïté à remplir toutes ses obligations en vue de l'adhésion à l'Union, de manière visible et vérifiable.

Le Conseil a décidé, pour le moment, de ne pas ouvrir de chapitres supplémentaires avec la Serbie. Un bilan durable doit encore être obtenu dans des domaines tels que le système judiciaire, les droits fondamentaux (chapitre 23), ainsi que la justice, la liberté et la sécurité (chapitre 24).

Relancer le processus de négociations

Les députés ont souligné l'importance de dynamiser davantage les négociations d'adhésion avec la Serbie et de mettre en œuvre rapidement la méthode révisée pour l'élargissement. Ils ont appelé la Serbie à renforcer la mise en œuvre de sa législation et son harmonisation avec l'acquis, relevant que la normalisation des relations avec le Kosovo et le respect véritable des droits fondamentaux restent indispensables et détermineront le rythme des négociations d'adhésion.

Démocratie, État de droit, droits fondamentaux

Le Parlement a relevé qu'en raison du boycott des élections par certains partis d'opposition, le parlement serbe nouvellement constitué était marqué par l'écrasante majorité de la coalition au pouvoir et l'absence d'opposition viable, une situation qui n'est pas propice au pluralisme politique dans le pays. Il a demandé à l'opposition de revenir à la table des négociations et de participer de nouveau aux activités politiques et parlementaires.

La résolution a demandé au nouveau gouvernement de travailler à des réformes structurelles efficaces et vérifiables et de remédier aux lacunes dans les domaines de l'État de droit, des droits fondamentaux, de la liberté de la presse, de la lutte contre la corruption et du fonctionnement des institutions démocratiques et de l'administration publique. Il a demandé à la Serbie d'obtenir des résultats convaincants dans des domaines préoccupants tels que le système judiciaire, la liberté d'expression ainsi que la lutte contre la criminalité organisée.

Constatant avec inquiétude l'influence continue de la sphère politique sur le système judiciaire, le Parlement a pris acte de la nécessité de renforcer les garanties de la responsabilité, du professionnalisme et de l'indépendance du système judiciaire, y compris, le cas échéant, en révisant les procédures actuelles de recrutement et de gestion des ressources humaines. Il a demandé au parlement nouvellement élu d'intensifier ses efforts pour garantir la transparence, l'inclusivité et la qualité du processus législatif, ainsi qu'un contrôle parlementaire efficace.

Les députés ont appelé la Serbie à accroître ses efforts en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes en accordant une attention particulière à l'intégration des genres. Ils ont réclamé davantage d'efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants et la violence domestique et insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès aux services de santé pour les personnes handicapées et de continuer à protéger les droits des personnes LGBTI.

Économie, environnement

Le Parlement a salué les progrès réalisés par la Serbie dans le développement d'une économie de marché fonctionnelle et a invité le pays à poursuivre ses efforts via des réformes structurelles, en particulier dans le secteur de l'énergie et du marché du travail, ainsi qu'en améliorant la transparence et la prévisibilité dans l'environnement réglementaire. De nouveaux progrès seraient également nécessaires dans le domaine des marchés publics.

La Serbie est appelée à rendre son secteur énergétique plus durable en diversifiant ses sources d'énergie, en lançant une transition vers une énergie à faible émission de carbone et en se tournant vers des énergies renouvelables et des carburants moins polluants, tout en cessant toute subvention au charbon non conforme. Les députés se disent également préoccupés par les niveaux élevés de pollution atmosphérique en Serbie et exhortent les autorités à prendre rapidement des mesures pour améliorer la qualité de l'air, en particulier dans les grandes villes et les zones industrielles.

La Serbie est invitée à s'aligner sur les normes et les objectifs politiques de l'UE en matière de protection du climat et d'environnement ainsi que d'efficacité énergétique.

Coopération régionale

Les députés se sont félicités de la participation active et constructive de Belgrade au dialogue avec Pristina et de la bonne coopération régionale entre la Serbie et le Kosovo dans la lutte contre la propagation de la pandémie covid-19.

La Serbie est encouragée à poursuivre ses efforts à tous les niveaux visant à la réconciliation et au renforcement des relations de bon voisinage et à s'engager dans le règlement de tous les différends frontaliers qui subsistent avec les pays voisins de manière constructive.

Les députés ont également rappelé l'obligation de coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie (TPIY) et le Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux.

Enfin, le Parlement a souligné l'importance de l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, qui doit progressivement faire partie intégrante de la politique étrangère de la Serbie en tant que condition du processus d'adhésion.